



12, rue Léon Laval - L-3372 Leudelange
www.luxempart.lu
R.C.S. B27846

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Luxempart du 27 avril 2015 a décidé le paiement d'un dividende brut de € 1,00 par action, soit € 0,85 net par action après retenue à la source de 15%. Le coupon n°5 sera payable à partir du 15 mai 2015 auprès de la Banque Internationale à Luxembourg.

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires a renouvelé les mandats de Mme Michèle DETAILLE et de M. Pierre DRION pour une durée de trois ans. MM. Gaston SCHWERTZER et André ELVINGER ne sont plus candidats au renouvellement de leur mandat. L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires a nommé administrateurs pour trois ans MM. Jacquot SCHWERTZER et Jacques ELVINGER. En outre, l'Assemblée générale des actionnaires a augmenté le nombre des administrateurs de dix à onze et a nommé M. Grégoire CHERTOK administrateur, pour une durée de trois ans.

Le Conseil d'administration a prolongé M. François TESCH dans ses fonctions d'administrateur-délégué et l'a désigné président du Conseil d'administration en remplacement de M. Gaston SCHWERTZER. Par ailleurs, M. Jacquot SCHWERTZER a été nommé administrateur-délégué.

Le Conseil d'administration a décidé de décerner à M. Gaston SCHWERTZER le titre de président honoraire et à M. André ELVINGER celui d'administrateur honoraire.

Le rapport annuel 2014 est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur demande au siège social de la société.

Le Conseil d'administration
Leudelange, le 27 avril 2015

Pour de plus amples informations, veuillez consulter notre site www.luxempart.lu.
Contact: Alain Huberty - Tél. : (+352) 437 43 5101 - contact@luxempart.lu